

Les monastères

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La quatrième livraison du Dictionnaire historique de MM. Martignier et de Crousaz, qui vient de paraître, n'est pas moins intéressante que les trois premières et nous engage à recommander de nouveau cet ouvrage que nous posséderons bientôt au complet. L'apparition de cette livraison ayant coïncidé avec les préoccupations de la fin de l'année, nous avons tout lieu de croire qu'il en est un bon nombre d'exemplaires dont les feuillets ne sont pas même coupés. Par ce fait, la plupart de nos lecteurs auront la primeur de l'intéressant article que nous lui empruntons aujourd'hui, sous le titre : *Les monastères*.

Il est très curieux de voir comment ces institutions se sont établies dans notre pays, comment y vivaient les religieux, quelle fut leur influence sur la civilisation, comment elles ont contribué à peupler notre pays, à y défricher des contrées incultes, et à fonder la plupart de nos villages.

Les monastères.

Au moyen-âge, le Pays de Vaud renfermait un grand nombre de monastères, dont quelques-uns étaient fort riches et possédaient de grandes terres, éparses çà et là, sur la surface de notre sol. Il serait souverainement injuste de juger ces anciennes institutions avec nos idées modernes et de ne se souvenir que du relâchement des mœurs, de l'opulente oisiveté qui se faisaient remarquer chez quelques-uns, dans les temps qui précédèrent immédiatement la Réformation.

Les monastères durent leur naissance à un mouvement de ferveur religieuse qui se manifesta autour de nous vers les V^e et VI^e siècles. Ce fut un mouvement de piété sincère et réelle qui porta St-Romain, St-Lupucin, ainsi que leurs compagnons et successeurs, à s'enfoncer dans les déserts du Jura avec la hache, pour aller dérober à un sol peu fertile et sous un climat sévère les grossiers aliments dont se contentait leur frugalité. A cette première période, vient se rattacher la fondation des monastères de Romainmôtier et de Baulmes, au pied du Jura vaudois.

Au commencement du XII^e siècle, après que le moment fixé par les imaginations pour la fin du monde se fut heureusement passé, les esprits fortement touchés, cherchèrent à témoigner leur reconnaissance envers Dieu par l'érection de nombreux monastères qui furent aussitôt richement dotés par

les seigneurs du pays. C'est le moment où naquirent les abbayes du *Lac de Joux*, de *Montherond*, de *Haut-Crêt*, de *Bonmont* et la chartreuse d'*Oujon*.

A cette date, le temps des religieux se partageait entre le travail des mains appliqué au défrichage du sol et à la prière. Dans tous les monastères de ce temps régnait une frugalité sévère. Dans le Jura et le Jorat la nourriture des religieux se composait d'un pain grossier ou même d'une bouillie d'avoine, d'œuf, de lait, de fromage et de poisson lorsque la localité pouvait en fournir. Le vin était chose presque inconnue à ces premiers religieux. Il y a loin de là, on le voit, aux temps de relâchement qui succédèrent.

Les religieux ont rendu de grands services à l'humanité durant les premiers temps de leur existence et ils n'ont pas peu contribué à l'avènement de la société nouvelle. La règle de St-Benoit imposait aux religieux sept heures de travail manuel et journalier. Ces moines ont défriché le Jura et une partie du Jorat, qui, sans eux, auraient été voués à une bien plus longue solitude. Remarquons bien que le serf féodal ne pouvait coloniser. Attaché à la glèbe, il devait cultiver le sol sur lequel il était né et ne pouvait le quitter sans la permission de son seigneur. Eût-il même été libre, qu'aurait-il pu faire, seul, isolé au sein de la forêt solitaire? Il n'avait ni les capitaux nécessaires à la formation d'un chéval, ni les moyens d'acquérir les provisions nécessaires à sa subsistance, en attendant les produits du sol défriché par ses mains.

Les religieux seuls pouvaient suffire à cette tâche ; ils étaient hommes faits, frugaux, endurcis au travail, sans charge de famille, et soutenus au besoin par les frères de leur ordre ou les seigneurs voisins. Bientôt les colons venaient se grouper autour des bons moines, qui leur donnaient des terres à cultiver sous de légères redevances. Le désert s'animait, des bestiaux toujours plus nombreux paissaient dans les pâturages, et cette société, si misérable à son début, marchait insensiblement vers des temps meilleurs.

Des granges ou grandes fermes furent aussi établies en assez grand nombre dans le pays sur les terres concédées aux religieux par divers seigneurs. Ces granges étaient, suivant le temps, des fermes modèles où l'on suivait les meilleures méthodes agricoles alors connues. Quelques-unes, dans l'origine, étaient cultivées par les religieux eux-mêmes,



**Diese Seite stand nicht für die
Digitalisierung zur Verfügung**

**Cette page n'a pas été disponible
pour la numérisation**

**Questa pagina non era a
disposizione di digitalizzazione**

**This page was not available for
digitalisation**



**Diese Seite stand nicht für die
Digitalisierung zur Verfügung**

**Cette page n'a pas été disponible
pour la numérisation**

**Questa pagina non era a
disposizione di digitalizzazione**

**This page was not available for
digitalisation**

lui revenait à l'esprit, il repassait avec amertume les heures délicieuses qu'il avait passées auprès d'elle, il songeait à toute la félicité qu'elle aurait pu lui donner encore.

Enfin arriva l'heure suprême où il fallut l'accompagner à sa dernière demeure cette mère qu'il avait sacrifiée à Benigna. Les cloches faisaient entendre leur lugubre appel, les parents étaient dans la chambre, Benigna venait de se coiffer du bonnet de deuil, et, Georges la vit en ce moment là s'ajuster devant la glace avec un sourire de suprême satisfaction; elle saluait sa propre image. Il faut le dire, le costume de deuil lui allait suprêmement bien. Les poings de Georges se crispèrent avec violence, il éprouva une telle colère qu'il eût volontiers terrassé en ce moment deux choses; d'abord l'image qui se reflétait là, puis la personne qui se mirait ici, près de lui; une crampe lui serra le cœur!... Il ne pouvait se nier à lui-même la réalité de ce qu'il voyait. Ce qu'il éprouva est inexprimable quand il entendit encore Benigna dire à sa cousine; « mets-moi, là sur le haut de la tête, encore une épingle, afin que le crêpe ne descende que jusqu'au milieu du front. » Georges s'affaissa comme une masse, et tomba, gémissant sur le plancher. On le releva. Deux hommes durent le soutenir pour se rendre au cimetière.

Et lorsque Benigna lui dit: « Georges, vois comme tu te tiens mal, quelle mauvaise tournure tu as! sois un homme! montre de la fermeté, » elle lui causa autant de douleur que si tous les marteaux de sa forge lui eussent frappé à la fois sur la tête. Où était l'ange dont la douceur et la sympathie calmaient l'amertume de pareils moments. Il marcha derrière le cercueil de sa mère, et devant lui, planait dans l'air cette figure adorée de sa femme, figure qui était, aujourd'hui, devenue pour lui un spectre inexorable, odieux, plein d'orgueil et de dureté, qui le poursuivait sans relâche et lui rappelait un bonheur qu'il avait rêvé et qui venait de s'évanouir. Il tenta de concentrer toutes ses idées sur la mort de sa mère, mais ce fut en vain, la belle image planait toujours devant ses yeux.

Au retour du cimetière, Georges se mit à table avec sa femme, sa sœur, d'autres parents encore; il mangea, mais n'eut pas un regard pour Benigna, et le cœur lui tressaillait chaque fois qu'il entendait sa voix. La nuit vint, Georges monta dans la chambre de sa mère et se coucha sur le lit de la défunte, en se tenant la tête des deux mains.

Benigna vint avec une lumière. « Éteins cette lumière » lui cria-t-il. « Pourquoi? » « Je ne veux pas te voir, je ne veux pas te voir! éteins cette lumière! » — Ne sois donc pas si enfant! dit Benigna, essayant de le consoler. Tu verras combien nous allons vivre libres et heureux, maintenant que nous serons seuls nous deux!

— Nous deux seuls! Moi seul avec toi! Ma pauvre mère est entre nous deux! s'écria Georges en courant à Benigna. Il lui arracha la lumière de la main, jeta la lampe à terre, où elle s'éteignit. « Tu n'es plus liée à rien, ni moi non plus, » cria-t-il dans l'obscurité.

— Je crois que tu es fou, répondit Benigna.

— Je pourrais le devenir. Rien n'a pu te changer, pas même la mort de ma mère? J'ai certainement, de mon côté, beaucoup de reproches à me faire, j'ai été trop souvent injuste envers elle, mais rien ne te change!

(La suite au prochain numéro.)

Profitant de la température exceptionnelle de dimanche dernier, un couple charmant se laissait mollement bercer dans un petit bateau.

Tout à coup la jeune fille se leva, et, regardant l'eau bleue et profonde, elle s'écria: « Oh! qu'il me serait doux d'y mourir dans tes bras, mon bien-aimé Félix. »

— Le veux-tu, Léonie?

— Oui, à l'instant même!...

L'homme se leva, tout prêt au sacrifice. Mais

Léonie, plongeant l'extrémité de ses doigts roses dans le lac et, se ravisant soudain:

— Oh! non, pas aujourd'hui, l'eau est trop froide. Ce sera pour l'année prochaine.

Une demi-heure après, l'amoureux couple débarquait à Ouchy, heureux de jouir encore de la vie.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE, par A. Vulliet. — Seconde édition. Prix: 1 fr. 50. — Lausanne, Georges Bridel, éditeur. — 1868.

Nous avons rendu compte déjà, il y a une année, de l'excellent petit ouvrage de M. Vulliet, intitulé: *Abregé de géographie physique*. Nous venons de parcourir la seconde partie de l'ouvrage, consacré à l'étude de la *Géographie politique*, et nous pouvons dire qu'elle complète très heureusement la première. Le sujet y est traité d'une manière concise, sans sécheresse; inutile d'ajouter que cet ouvrage, récemment paru, est au courant des dernières modifications que les événements ont amenées dans la constitution politique de l'Europe et de l'Amérique. L'emploi de ce livre est autorisé dans les écoles primaires de notre canton par le Département de l'instruction publique et des cultes; il offrira aux élèves un excellent résumé des leçons de leur maître, qui pourra, à son tour, trouver un grand nombre de développements intéressants dans l'*Esquisse d'une nouvelle géographie physique*, du même auteur.

Nous aurions pu annoncer depuis quelque temps déjà la prochaine apparition de la *Revue horticole et viticole de la Suisse romande*, publiée sous la direction de M. Carrier, professeur, à Lausanne. Notre modeste voix, en se faisant entendre au dernier moment, servira peut-être à rappeler à quelques personnes que ce journal a commencé à paraître au mois de janvier courant. M. Carrier est avantageusement connu dans notre pays par ses cours publics d'horticulture et les cours d'agriculture qu'il a été successivement appelé à donner aux écoles normales de Hauterive (Fribourg) et de Lausanne. Son nom est à lui seul une recommandation auprès des nombreuses personnes qu'intéressent la culture des jardins et des vergers et celle de la vigne; avec le concours de nombreux collaborateurs, M. Carrier pourra mettre à la portée de tous les progrès réalisés dans ces diverses cultures; on sait de quelle importance elles sont pour notre pays pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur l'importance d'un journal qui tiendra ses lecteurs au courant de toutes les améliorations bonnes et utiles réalisées dans ces divers domaines.

Le journal paraît sous forme de livraisons mensuelles. Le prix d'abonnement est de 8 fr. pour une année; il est réduit à 6 fr. pour les instituteurs.

La livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants: I. Schiller, Goethe et les Alpes. — I. Les Alpes rêvées par Schiller, par M. Eug. Rambert. — II. Madagascar; ses luttes politiques et religieuses, par M. C. Cailhette. — III. Pas de chance. Confessions de mésaventures diplomatiques et matrimoniales. — I. Ma première mission diplomatique. — IV. L'Europe à la fin de 1868 par M. Ed. Tallichet. — V. La réforme de l'instruction supérieure dans le canton de Vaud. — VI. Chronique. — VII. Causeries parisiennes. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à la révolution, par le lieutenant-colonel Staaff. — Le catholicisme, sa perversion, sa vérité, son avenir, par *Benedette Castiglia*.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.